L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI, 19 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DeDOUHAULT

— PAR —

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

V.—Suite.

Du reste, pour mieux le tenir, Lusignan l'avait, en quelque sorte, enguirlandé des plus charmantes espérances.

—Cher ami, disait-il, te voilà veuf, sans enfants, jeune encore, seul et sans affection légitime, ce qui est un avantage quand on est encore en train de jeter ses gourmes: ce que nous faisons, en ce moment, de la plus galante façon du monde.... Mais il ne faut pas se dissimuler que toi et moi, nous arrivons à l'âge de raison; nous y arrivons très-lentement, c'est vrai; mais, un peu plus tôt ou un peu plus tard, il n'y aura pas moyen d'esquiver le bout du fossé.... une bonne fée avait mis dans ton berceau je ne sais combien de millions; une autre fée est venue, une mauvaise, celle-là, jalouse de l'autre, qui t'a gratifié d'un bobo, lequel exige les soins les plus assidus et la tendresse la plus attentive; j'ai beau t'aimer comme un frère, je ne peux pas toujours être là.... Ce qu'il va te falloir, mon ami, c'est une femme sérieuse, non pas une femme coquette qui te replongerait dans le tourbillon, mais une sorte de garde-malade, gracieuse et douce, ennemie du bruit et des fêtes, intéressée elle-même à laisser ton bobo dans l'ombre — par euphémisme, Lusignan appelait l'épilepsie un bobo — et dont l'aimable influence te fasse désormais trouver le bonheur chez toi.... bien, heureux mortel, seigneur suzerain du Péron et autres Potoses, cette perle, cet oiseau rare, cette ingénue, je te l'ai trouvée, et nous n'en serons que mieux frères, car il s'agit de ma sœur.... Elle était faite à se vouer à Dieu, mais je l'en ai détournée, pensant que Dieu avait assez d'épouses comme cela.... Je désire qu'elle soit à toi; j'ajoute que ce ne sera pas un sacrifice, car, pour si peu qu'elle t'ait vu, je ne crois pas me tromper, en affirmant qu'elle te porte un vif intérêt.

Cette perspective souriante, et sans cesse reproduite, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, devait plaire à un homme dans la situation de M. de Douhault. Elle avait pour le captiver entièrement; elle grandissait la pernicieuse influence de Lusignan, qui n'en enfonçait que mieux, jusqu'aux coudes, ses griffes insatiables dans la bourse grande ouverte de son innocente victime.

Les deux amis habitaient, aux *Armes de France*, chacun une chambre à coucher, séparée par un salon qui leur était commun.

C'était sombre et sévère; des lits à baldaquin, des tentures de cuir, des rideaux de lampas qui se seraient tenus tout seuls sans le secours des tringles, des bahuts sculptés, des meubles massifs lourdement campés sur des pieds en spirales, des tapis épais comme de la mousse, des fenêtres qu'on ne pouvait pas encore appeler "à guillotine," vu que le docteur Guillotin n'avait pas encore songé à soulager l'humanité en inventant la machine de ce nom; des murs bâtis pour étouffer toute espèce de cris, depuis les hoquets de l'ivresse jusqu'aux râles de l'innocence qui succombe.... C'était bon pour y rentrer, pour y dormir ou pour dormir; mais, pour y rester seul avec la souffrance, cela ne poussait ni à la distraction, ni aux idées roses.

Or, depuis quelques jours, un peu trop souvent, M. de Douhault en était réduit à ne pas sortir de l'appartement; Lusignan lui-même l'y avait exhorté, car le marquis pouvait bien mourir; il était même utile qu'il mourût, mais non pas avant d'épouser Marie de Champignelles, qui deviendrait alors sa veuve et son héritière.

Ce premier but atteint, le frère verrait à s'occuper de sa sœur, à gérer pour elle, à s'emparer. Si Marie se montrait aveugle et docile, on ne la rendrait pas trop malheureuse; si, au contraire, elle s'avisait de faire l'entendue et de compter elle-même.... oh! alors, on ne peut pas savoir.... il arrive tant de malheurs en ce monde! et, dans tous les cas, ce serait elle qui l'aurait voulu.

Le marquis gardait donc la chambre, souffrant et morose, ce qui n'empêchait pas Lusignan d'aller à ses plaisirs, à ses fêtes, pour mieux dire, car, la mauvaise veine le poursuivant avec acharnement, ses pertes au jeu devenaient immenses. Ses ressources disponibles y avaient passé, et aussi toutes celles de M. de Douhault, lequel ne gardait plus guère que de quoi subvenir aux frais d'hôtellerie et de voyage.

Toutes, le marquis aurait trouvé à emprunter, même à Londres, tout l'argent qu'il aurait voulu; mais l'homme d'ordre répugnait jusqu'à trente-deux ans, le dissipateur, par émulation et par raccroc se trouvait en ceci: que, pour rien au monde, il n'eût voulu, peut-être les deux, il n'aurait eu recours à d'autre qu'à lui-même, représenté par ses hommes d'affaires.

L'exemple et les conseils de Lusignan l'avaient dégagé de beaucoup de scrupules; mais celui-ci était tellement indélébile dans la nature droite et calculatrice du propriétaire foncier, qu'il n'y avait pas moyen de le battre en brèche.

Lusignan ne rentrait habituellement qu'au matin, souvent même assez tard, pour savoir déjeuner au club avec d'autres joueurs, que le porto et le roastbeef consolaient tant bien que mal, des grimaces de la fortune.

Un jour, il trouva M. de Douhault fort soucieux, et tenant à la main une lettre qu'il venait de relire pour la dixième fois.

—Comprends-tu quelque chose à cela? demanda-t-il à son ami en lui tendant le papier sur lequel notre effroué joueur déchiffra ce qui suit:

"Argenton, le 21 septembre 1774.

"Monsieur le marquis,

"J'ai payé hier et à vue la lettre de change de cinquante mille francs que vous m'avez fait l'honneur de tirer sur moi de Londres, à la date du 2 de ce mois d'août.

"Les rentrées assez lentes, et que la situation de votre cœur m'empêche d'ailleurs de hâter par les voies rigoureuses, ne me sont pas toujours pareille somme à ma disposition du jour au lendemain, vous m'obligeriez infiniment bon, s'il y a lieu, de me prévenir, à l'avenir, vos traites une semaine à l'avance, pour que je sois toujours en mesure d'y faire face avec la promptitude que réclame une aussi haute signature.

"J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,
"Monsieur le marquis,
"Votre très-humble et très-empressé serviteur,
"LACOTE."

Ce Lacôte, espèce de procureur interlope, Normand jusqu'au bout des crocs, généralement honnête lorsqu'il y avait intérêt, et qu'il ne s'agissait pas d'un client de passage, était un des receveurs de rentes de M. de Douhault.

—Eh bien? demanda ce dernier.

—Eh bien? répéta Lusignan, évidemment mal à l'aise et cherchant à payer d'audace.

—C'est un peu extraordinaire, n'est-ce pas?

—Je n'y vois rien que de fort simple.

—Du diable, si j'ai tiré sur cet imbécile une somme quelconque!

—Cependant, mon ami, puisqu'il le dit, et il a payé....

—Si j'avais signé une traite, je serais sans doute le premier à le savoir, dit le marquis, lequel cherchait en vain un souvenir dans sa pauvre tête.

—Voyons, dit Lusignan, en reprenant la lettre; la traite serait du deux septembre.... Est-ce que tu n'as pas eu une attaque assez violente dans les premiers jours de ce mois?

—Oui; mais qu'est-ce que cela prouve?

—Rigoureusement, mon ami, cela ne prouve rien.... Toutefois, entre nous, et sans t'offenser, je puis bien te dire que, souvent, à la suite de ces malheureuses convulsions, tu restes, pendant un jour ou deux, sans avoir nue conscience bien exacte de ce que tu fais.

—Oh! pas à ce point-là! Je ne suis pas encore fou, que diable!

—Il s'en faut du tout au tout, cher ami, reprit le flatteur; il y a même des instants où ta raison me confond, où elle m'humilie.... où je te trouve plus sensé, à toi seul, que les sept sages de la Grèce...., mais, c'est vrai! il y en a d'autres....

—Tu ne me fera jamais accroire....

—Je ne veux rien te faire accroire, cher ami.... je passe les probabilités en revue; je cherche avec toi, et rien de plus....

—D'ailleurs, reprit M. de Douhault, c'est que cette somme que cinquante mille francs! de deux choses l'une; ou je l'aurais payée à quelqu'un, et je n'ai jamais rien dû à personne, ou je l'aurais palpée moi-même, et alors j'en retrouverais la trace quelque part, dans mon portefeuille, ou dans le coffret des sommes que j'ai eu le plaisir de mettre à ta disposition.

Ce raisonnement était tout à fait digne des logiciens de l'antiquité, auxquels Lusignan venait de comparer son ami. La seule réponse à faire était cet écarquillement des yeux et ce haussement d'épaules, que madame de Sévigné traduisait en étant sa langue aux chiens du dix-septième siècle.

Mais comme, après tout, il n'y avait pas de quoi rogner d'un pouce de terre le patrimoine des Douhault, le marquis remit assez insouciamment à plus tard le soin d'éclaircir la chose.

Les deux amis se préparaient d'ailleurs à retourner en France.

—Je ne serai pas fâché de voir cette traite et cette signature, dit le gentilhomme.

—Ni moi, ajouta Lusignan.

Mais peut-être, la curiosité de ce dernier n'était-elle pas aussi vivement excitée qu'elle en avait l'air.

MM. de Douhault et de Champignelles débarquèrent à Calais, le jour même où le comte Des Aubiers partait pour l'Italie avec son fils.

Ils ne restèrent à Paris que quarante-huit heures: juste le temps qu'il fallait au marquis pour se remettre d'une traversée qui l'avait purgé de fond en comble: à ce point que ses forces et ses jambes lui défaisaient adieu.

L'intention de M. de Douhault était d'aller se mettre tout doucement au vert dans le Berry, au Chaselet, une résidence princière qu'il affectionnait entre toutes. Pour s'y rendre au Chaselet, il fallait passer par Orléans; à Orléans, vivaient MM. Du Lude et de la Roncière, cousins du marquis, ses collatéraux et héritiers, dès à présent, du présent, qui n'avaient pas permis à cet noble parent de traverser leur ville sans lui rendre les hommages si bien dûs à quelques millions de vertus en plein rapport, dont ils espéraient hériter dans un court délai.

Or, Lusignan était trop fin pour permettre à son ami de s'endormir dans les délices de cette Capoue sentimentale, où, était à qui, des Du Lude et des La Roncière, lui tirerait une plume de ses ailes dorées.

Il voulait, à lui seul, le plumage entier.

—Moi te quitter! disait-il au marquis, jamais! Tu souffres, je souffre, tu restes, je reste; tu pars, je pars.... Où as-tu vu qu'Oreste abandonne Pylade? Tiens, au fait, l'analogie est complète, car le crois me rappeler que Pylade a épousé Electre, la sœur de son intime.... C'est, entre nous, à la vie et à la mort, cher ami.... A la mort surtout! ajoutait tout bas l'aimable bourreau.

De plus, le Chazelet n'était pas bien loin d'Argenton; l'homme d'affaires Lacôte se hâterait sans doute d'y venir; on parlerait de la traite, et il était bon qu'il fût là pour écarter les soupçons qui naîtraient peut-être.

De plus encore, il fallait tenir M. de Douhault en charte privée, pour ne pas ébruiter des projets d'union qui feraient nécessairement pousser des cris de paon qu'on égorge à la famille du marquis.

Quand ce dernier eut repris un peu de souffle, les inséparables partirent de conserve pour le Berry, et traversèrent Orléans sans s'y arrêter autrement que pour changer de chevaux.

Tant pis pour les Du Lude et les La Roncière!

M. de Douhault avait à cœur de savoir si, à la suite de ses accès, il était réellement capable de mettre en circulation des lettres de change dont il ne touchait pas le montant. C'eût été, en effet, une monomanie dangereuse dont il serait bon de guérir. Une fois installé au Chazelet, son premier soin, comme l'avait prévu Lusignan, fut donc de mander Lacôte qui se hâta d'accourir.

Maître Lacôte était un petit homme maigre et chafouin, à l'extérieur d'un furet. Sa peau semblait faite du parchemin de ses paperasses. Avec cela, doux, bas, souple, louangeur; le débit par saccades et incertain, comme pour se donner le temps de chercher ses mots et de sortir des pas difficiles.

Un habit tabac d'Espagne, à pans carrés; une culotte de bouracan, des bas chinés, des souliers à boucles et deux chaînes de montre sur l'abdomen: voilà pour le costume, qui ne ressemblait en rien à celui de nos *faiseurs* d'aujourd'hui.

(*A continuer.*)

INSTITUTIONS.

Institution d'Aquin.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres qui ont chacun à s'occuper de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfége sont confiés à des professeurs de mérite.

Cours de Gymnastique à l'usage des demoiselles. Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 282, rue Bayou, près Claiborne. 25oct—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 273, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre. 22aout—4m

Leçons de Chant et de Solfége.

MR. HENRI DUBOS offre ses services aux familles et aux pensionnats pour des leçons de chant et de solfége. S'adresser ou écrire par la poste à H. Dubos, 12 rue St-Bernard. 8 oct

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, 280 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle Institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant anglaise que française, ainsi que le arts d'agrément, y sont enseignés par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices Calisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. glass box 1101 New Orléans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

21août—6m—D.M.J.

MEDICAMENTS.

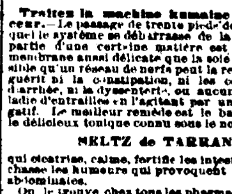

Traitez la machine humaine avec douceur.—Le passage de trente pieds de long par lequel le système se débarrasse de la plus grande partie d'une certaine matière est doublé d'une membrane aussi délicate que la soie et aussi sensible qu'un réseau de nerfs peut la rendre. On ne guérit ni la constipation, ni les coliques, ni la diarrhée, ni la dysenterie, ou aucune autre maladie d'entrailles en l'agitant par un violent purgatif. Le meilleur remède est le baume laxatif, le délicieux tonique connu sous le nom de

SELTZ de TARRANT,

qui cicatrise, calme, fortifie les intestins irrités et chasse les humeurs qui provoquent les affections abdominales.

On le trouve chez tous les pharmaciens. 6octobre—au 24 nov—v et c—

Cure radicale des hernies.

DR. A. FOLLWAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, t qu'il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, du compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernie et qui n'ont pu obtenir de soulagement de venir le visiter à son office et résidence.

66, rue Royale, entre Bienville et Conti. Consultation de 11 à 4 heures. 1sept—1an.

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,

Au No 23 de la rue Baronne.

se charge de la pose des bandages. 24déc—1an

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale approuve les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Prison, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres en renom aient aussi généralement recommandé, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,

Seul Agent au Sud,

No 33 rue Tchoupitoulas.

14 août—1an—Merc.V.D

F. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

34.........rue St-Charles.........34

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il est dans son devoir d'exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE, sont priés de prendre note des cours que M. Gonthier a établis dans ses ateliers à cet effet, lesquels ont lieu, tous les jours, les samedis exceptés, de 6 heures à 8 heures du soir.

Démonstrations — classes — progrès rapides. — Six modèles. 4 fév—1 an.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont son soin delour santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine.

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. Le contraire met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et il en augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 21 sept—

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et cette espèce de Machines pour le Sud.

1sept—1an LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chasse. 4janv—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG.............Directeur.

— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles et toute espèce de fonte. 1janv—1an. Mer

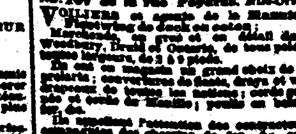

CASSIDY & MILLER

No. 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléans.

VOILIERS et agents de la Manufacture Pittsburgh de duck en coton.

[illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la malle de la Compagnie entre New York et le Havre, touchant à Brest.

[illegible]

SAINT-LAURENT, capt. Lemarie, mercredi, Nov. VILLE DE PARIS, Surmont, samedi, ...
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, ...

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen et qui, en débarquant au premier port, évitent le long voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennuis et d'argent.

Pour fret et passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent.
8 av—1an Gallier Court, l'entrée N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glasgow et New York.

La LOUISIANA	2,000 ton.,	Capt. Stewart.
Le MINNESOTA	2,000 ton.,	Capt. Hamlin.
L'ALABAMA	2,400 ton.,	en voie de const.
Le PENNSYLVANIA	2,500 ton.,	en voie de const.
Le VIRGINIA	2,500 ton.,	en voie de const.
Le GEORGIA	2,500 ton.,	en voie de const.

De Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,

Partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer

MINNESOTA,

Partira MERCREDI, 27 novembre, faisant escale à Bordeaux, pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Les soins de médecin et les médicaments ne coûtent rien.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No. 8, Chapel street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 63, Great Clyde Street, Glasgow.

6 oct—

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
	"Vandalia"		
Oct. 19	Oct. 23	Oct. 25/26	Nov. 27
	"Saxonia"		
Nov. 20	Déc. 3	Déc. 6/7	Janv. 8
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7/8	Mars 12

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton ou à Hambourg:
Première Cabine, $130—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Première Cabine, $120—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents-Généraux,
190, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 3 sept—

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
Str. Hannover	18 septembre,	20 octobre.
Strassburg (neuf)	16 octobre.	23 novembre.
Frankfurt	20 novembre.	18 décembre.
Hannover	18 décembre.	8 janvier.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..................$120 en or.
Entrepont..................45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:

Chambres..................$120 en or.
Entrepont..................45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..................$20 en monnaie courante.
Entrepont..................

Des billets de passage des places intérieures, en Allemagne, et de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
1 août—1an Au No 62 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN..............Capt. Thos. Halsey.
GEO. MEADE...........Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES........Capt. M. B. Crowell.
MISSISSIPPI..........Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS....Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. B. F. Burdick
Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

MISSISSIPPI,
Crowell, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 23 Novembre, à 8 h. A. M.

Les steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres..................$50 00.
Entrepont..................25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 120

Le steamer Gen. Meade suivra et partira Samedi 30 novembre, à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST. LOUIS,

Le steamer
NEW ORLEANS,
Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 23 Novembre, à 8 heures A. M.

Passage..................$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, VENDREDI, le 22 novembre, à 5 heures du soir. Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe YAZOO, capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer JUNIATA capt. Catherine suivra et partira à son jour régulier.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

69......PASSAGE DE LA BOURSE!......69

Entre Bienville et Douane.

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, ou de la réduction de l'assessment, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés immeubles de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant assermenté livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leurs ordres.

Feutre d'Irlande à Toits, NOUVEAU SYSTEME DE TOITS, SEES NON INFLAMMABLES, DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est endurée, se pose à peu de frais et de sortes. [illegible]

A vendre par

7juillet—1an J. G. LINGHAM, agent, Au No 18 de la rue Union.

VAPEURS

Arrangement d'hiver.

[illegible]

Ligne de la Malle et du Texas — [illegible]

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old River, Louisiane, pour Covington. [illegible] Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins. [illegible]

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 21 et 29 de la rue de l'Union.

Vicksburg,

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JARNES, 122 Commune.

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires.

C. H. DURFEE.

[illegible] la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine, tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. pour Tunica. J. B. CARLIN, agent, au No 1 de la rue Tchoupitoulas. 11 sept—

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road.

Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capt. [illegible]

[illegible] H. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot Régulier des OPELOUSAS.

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. [illegible]

BRITTON & KOONTZ, Agents.
Agents O. CARRIERE, Washington,
J. DUBOURDIEU, Port Barré.

14 nov—

Paquebot régulier de la Côte, de Bâton-Rouge et [illegible]

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Bâton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 8 heures P. M. —Pour Bâton-Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur,

LASSIE TAYLOR,

(en remplacement du "Bart Able"), capitaine V. B. Barance, comme Allen Jamel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOTT & ADAMS, Agents,
Snov—1m. No 11 commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company,

3 voyages par semaine.

HENRY TETE,

Jas. Dalferes, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis, mercredis à 5 heures du soir, tous les vendredis à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt. J. G. Landry, rue Conti No 24. 29 oct—3m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 4 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS
Capitaine J. P. Acosta,
Commis P. A. Charlet.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

[illegible]

Bateau de la Côte.

[illegible] EMPIRE, [illegible] les MARDIS et VENDREDIS, à 4 heures [illegible] MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures.

[illegible] FERNANDEZ & CO., Au No 125 de la rue de la Vieille Levée.

14 nov—1m

Pour Amsterdam.

Le brick américain de première classe R. B. GOVE, capt. Harkness, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON,
1er nov— 8, rue Carondelet

POUR GENES.—La barque américaine de première classe "BRIDGEPORT", capitaine Morgan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON,
7nov— 8 rue Carondelet.

Pour la Vera-Cruz.

Le brick mexicain, fin voilier,

ESPERANZA,
Capitaine Juan Diaz,

Ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez

PUIG FRERES,
26 oct—10f 57 rue Douane.

Pour Brême,
Départ 15 Novembre.

Le navire Anglais de première classe, "PRESTON" capitaine Donald, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira au jour fixé.

Pour fret, s'adresser à

J. G. LINGHAM,
24 oct— 18 rue Union.

Pour le Hâvre.

Le navire français, de première classe et fin marcheur, LEONIE, capitaine Le Mercier, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON,
8 rue Carondelet,
ou à AMBROSE COUTURIE,
14 oct— 28 Vieille Levée.

CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street,
NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO, pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, où ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,
6 juin—1an—MarJS 135 rueGravier.

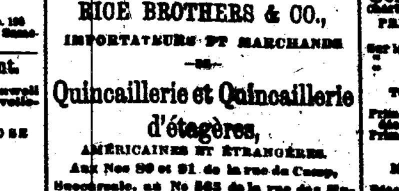

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

— DE —

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,
Succursale, au No 365 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de [illegible] de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillés.

FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, occupant, depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

1 oct—3 mois—v.s.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et le chauffage des poêles.

PLUS DE 200,000

sont employés aujourd'hui, au Sud et dans l'Ouest, et on en est universellement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" a reçus:

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1870, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

[illegible]

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT",

H. HALLER.

Dépôt de fourneaux et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On y trouve également toute espèce de fourneaux de cuisine et de chauffage, grilles, etc., [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

NOUVELLE-ORLÉANS ET MOBILE.

Grand Trunk Route.

Chemin de fer partant, sans transbordement, pour Mobile et les

CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

Sans changement jusqu'à St-Louis, Louisville et Lynchburg.

Les TRAINS QUOTIDIENS partent du dépôt au pied de la rue du Canal, à
7:30 A. M. et à 5:15 P. M.
et arrivent à
5:05 P. M. et 11:30 P. M.

A PARTIR de DIMANCHE, 13 octobre et jusqu'à nouvel ordre.

Les Trains d'Agrément pour les villes du Lac [illegible] partiront du dépôt, rue du Canal, [illegible] tous les LUNDIS à 10 heures A. M. [illegible] OCEAN SPRINGS et au [illegible]

Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville, [illegible] celui de 5:15 P. M. qui se relient, à Louisville, à des voies directes pour le Nord, à l'Est et l'Ouest.

[illegible] jusqu'à Louisville.

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS prennent le train de 5:15 P. M. qui est des chars-dortoirs, sans changement, jusqu'à destination.

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et à WASHINGTON prennent le train de 5:15 P. M., qui a des chars-dortoirs.

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et à tous les points des Etats du Sud-Est prennent le train de 7:30 A. M. [illegible]

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:
A Galveston—au Morgan Wharf. Agent S. B. Jones.
A la Nlle-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des passagers.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, de MOBILE et du TEXAS

Division de la Louisiane
De la Nlle-Orléans à Donaldsonville,
66 milles.

Convois de Passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour, Billets d'excursion à Donaldsonville, aller et retour, le dimanche, $2.00.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 h. du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passages et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas de passagers sur la levée de construction, les bricks, les machines agricoles, les grilles articles et les articles du grand poids. Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, au bord du ferry FRANCES.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des billets.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, 25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.			Départs du Lac.		
6½	h.	A. M.	7½	h.	A. M.
[illegible]			[illegible]		

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à chaque partira de la ville, dans les matins à 6 heures, et du Lac, une heure après, à 7 heure.

Les passagers qui devront s'arrêter à la station de Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY,
Surintendant-général.

Mer61—

Changement d'heures de départ.

A partir du 3 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	[illegible] A. M.	Exprès	[illegible] P. M.
Malle	[illegible] P. M.	Malle	[illegible] A. M.
Accommodation	[illegible] P. M.	Accommodation	[illegible] A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois parcourent la plus rapidement.

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-palais de Pullman (pour le jour et pour la nuit), de la Nouvelle-Orléans à Memphis, St-Louis et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
P. R. CAREY, Agent-général pour les billets.
E. D. FROST, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Esplanade, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE du matin, le CONVOI partira d'Alger à huit heures A. M.

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIEME ETAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

J. W. HINCKS, [illegible] J. TUYES, Président.

[illegible]

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

— DIRECTEURS —

[illegible]

BANQUES—ASSURANCES.

Société de Crédit Foncier de la NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux; No. 46 de la rue Vieille Levée.

PREMIER BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Société de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations dans les neuf derniers mois—du 20 janvier au 30 septembre, 1872—expiration de la première année fiscale.

—Dr—

[illegible]

—Cr—

[illegible]

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. BAULNY, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 10 octobre, A. D., 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

16 oct—1m mer et ven.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

Aussi pour Bas Taux de Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 25 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	B. Sieg,
den,	R. P. Del Rendia,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Ricks,	S. L. Nastia,
J. N. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	P. Richert,
E. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	P. Bader,
J. R. Wildermuth.		9oct—1an

Premier Bilan Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Ceci fut assermenté et signé devant moi, ce 10 octobre, 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une Réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes; le premier payable à partir du 15 courant, et le second à partir du 5 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS
— DE LA —
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,

Pour servir pendant une année, à partir du 28 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Tertrou,
Emile Dupré,	S. Huth,
J. Lepine,	E. Burthe,
M. A. de Lizardi,	Joseph Aletz,
G. P. Blancand,	G. J. Leeds,
T. L. Airey,	B. Rodigny,
O. Hopkins,	A. Palacio,
E. Ganucheau,	H. Rees,
S. Henderson,	G. Harcler,
F. Lobrano,	J. Brunner,
E. H. Gardner,	W. H. Conger,
T. M. Simmonds,	W. A. Bell,
1nov—1an	Port.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: affirmé sous serment et signé devant moi, ce 10 mars 1872.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip de dividendes ont été payés aux porteurs qui y ont légalement droit, à partir de LUNDI, 13 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élu le 13 février 1872:

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.

F. CHS. CUVELLIER,
Not. Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur conversion de leur scrip en fonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero,	David McCoard,
S. R. Bell,	L. F. Générès,
M. Puig,	P. Fourchy,
P. H. White,	J. J. Fernandez,
L. A. Chenault,	J. M. Allen,
10juin—1an	Chas. Lafitte.

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 13 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 10 mai 1872.

W. H. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-cinq pour cent sur les primes acquises de l'année finissant le 30 avril 1872, divisé pour lequel les certificats seront émis, à dater du premier lundi du mois d'août prochain, franco de timbre.

THOMAS A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
E. H. Summers,	B. Nourgues,
F. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Gerrard,
S. B. Newman.	10 mai—1an

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP,

NOUVELLE-ORLÉANS, 29 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

[illegible]

Total de l'actif

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
GEO. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLÉANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 29me jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de VINGT-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines,	S. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
E. Bloom,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Wells,	W. S. Seymour,
W. R. Taylor,	G. Morris.
Thos.	

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boite d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de la M. C. Y. Company. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juil—1an

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MECHANICS' & TRADERS'

No 16 de la Rue Carondelet,
Nlle-Orléans, Lou.

Capital..............................$500,000

TROISIÈME BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente le bilan suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1872:

[illegible]

Ce tableau ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire, le 18ème jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

CHAS. G. ANDRY, Notaire Public.

La Direction a déclaré les profits suivants:

Intérêt sur Capital payé, Dix pour cent.
Dividende sur Capital payé, Neuf pour cent.
Dividende sur Primes effectuées, Vingt-quatre pour cent.

Tous ces dividendes seront portés au crédit des billets d'actions. Les certificats seront émis à partir du 21 octobre prochain.

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	I. L. Haas,
A. J. Aiken,	Jno. M. Harrison,
J. A. Braselman,	T. H. Hunt,
W. T. Blakemore,	Jno. S. Lanphier,
I. Bloom,	J. A. Lane,
C. H. C. Brown,	Robt. L. Moore,
Th. S. Bodley,	John Myers,
John D. Cobb,	Edward Nalle,
Geo. W. Church,	R. H. Noble,
J. K. Campbell,	Edward C. Payne,
Lucien J. Doize,	G. W. Bentell,
Fred. Ernest,	J. Pink. Smith,
Ben. Gerson,	W. B. Thompson,
C. A. Green,	Fred. Wing,
Louis A. Wiltz,	T. S. Waterman,

Lloyd R. Coleman.

Nlle-Orléans, 23 septembre 1872.
30 oct—1m—MarJs

RAPPORT SUR L'ETAT

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat,

(Aujourd'hui Banque Mutuelle)

— A la —

NLLE-ORLEANS, ETAT DE LA LOUISIANE,

Le Samedi, 28 Septembre 1872,

A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, dûment autorisés par un vote affirmatif d'une majorité des actionnaires, ont résolu d'adopter le système mutuel dans la disposition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.

Les dividendes se feront tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre

Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il aura porté dix pour cent du bénéfice net au fonds de surplus, ainsi que le veut la loi. Le reste du bénéfice sera partagé au pro rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.

Ce système se recommande aux déposants aussi bien qu'aux dépositaires.

Pour les déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui donne de plus grands bénéfices aux actionnaires.

Le tableau publié ci-dessus indique l'état de la banque après qu'elle eut passé au dividende 2 1/2 pour cent—bénéfice des trois derniers mois—laissé sa prime sur ses bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de réserve avec un crédit de quarante-deux mille piastres.

SAM'L. H. KENNEDY, Président.
E. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

— DIRECTEURS —

SAM'L H. KENNEDY, S. FRIEDLANDER,
E. RIGNEY, CHAS. E. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR, G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT, W. T. BLAKEMORE,
2 oct—1m

Compagnie Teutonia d'Assurance

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de la première année fiscale expirée le 31 août 1872:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD,
Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé, à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et aussi pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets de notes pour actions et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.

JULIUS LOEFFLER,

68..............RUE ROYALE..............68

POSEUR et Marchand d'Installation de Gaz. Il a constamment en main un assorti complet d'installations, de globes, etc.

Il se charge de raccomoder et redorer les anciennes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 9 fév—1an

[illegible]